

Les Cahiers des Dix



La bibliothèque acadienne

Gérard Malchelosse

Number 19, 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080044ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080044ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Malchelosse, G. (1954). La bibliothèque acadienne. *Les Cahiers des Dix*, (19), 263–286. <https://doi.org/10.7202/1080044ar>

La bibliothèque acadienne

par GÉRARD MALCHELOSSE

I

L'année 1955 marquera le deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens. A la veille des manifestations qui rappelleront ce triste événement, il m'a semblé qu'une étude bibliographique, nécessairement brève et objective, sur la bibliothèque acadienne serait bien à sa place dans ce dix-neuvième *Cahier des Dix*.

A mon avis la bibliothèque acadienne ne doit pas uniquement se composer d'oeuvres écrites par les Acadiens de culture française, mais bien de tous les travaux relatifs à l'Acadie, sans égard à la nationalité ou à la langue de leurs auteurs.

Il y a trente ans, Casimir Hébert⁽¹⁾ écrivait avec justesse que la littérature acadienne, qui se confond souvent avec la littérature canadienne, comptait encore peu d'auteurs et que la plupart des oeuvres dues à la plume des Acadiens avaient vu le jour dans notre province de Québec. Nous en sommes encore aujourd'hui au même point.

Rien de plus vrai, en effet, que les écrits publiés jusqu'ici par les Acadiens d'origine française, tant dans les Provinces Maritimes que dans le Québec, ne constituent ni un ensemble considérable, ni une production de première valeur, ni encore une littérature nationale.

Ne nous étonnons pas de l'absence d'une littérature acadienne au début de cette colonie. De même aussi les colons des rives du Saint-Laurent n'ont rien écrit avant 1760. Dans les paroisses reculées des Provinces Maritimes, l'évolution fut lente parce que, jusqu'à la fin du siècle dernier, les Acadiens étaient, pour la plupart, des illettrés menant une vie tranquille.

(1) *La Revue acadienne*, mars 1917, p. 39.

A l'encontre des Canadiens français, peuple composé de quatre ou cinq rangs sociaux formant un tout intellectuel à divers degrés, les Acadiens étaient uniquement cultivateurs et pêcheurs, ne constituant qu'une seule classe de paysans modestes qui ne s'occupaient de rien en dehors de la culture et de la pêche. Quand on parle du grand dérangement de 1755, il faut envisager la simplicité des Acadiens de ce temps-là. Aussi, se laissaient-ils conduire par les émissaires français qui les exploitaient.

Si les Acadiens ne possèdent que peu de travaux littéraires pour former une littérature ethnique, ce n'est pas qu'ils manquent d'aptitudes. Leur dispersion en 1755, puis ensuite le besoin pour eux de réorganiser leur vie matérielle, entravée dans sa marche par de multiples et pénibles circonstances, expliquent pourquoi les Acadiens n'écrivent pas pendant cent ans. « Ce qui manquait dans les années qui ont suivi le grand dérangement, écrit Louis Dupire, c'était une classe intellectuelle, une élite. La persécution, les guerres, l'exil avaient découronné cette race, mais maintenant des collègues se sont formés, où se sont élaborées des compétences dans toutes les branches. »⁽²⁾

Avec les oeuvres des Poirier, des Gaudet, des Bourgeois, des Fontaine, des Mélançon, des Richard, des Bernard, et nombre d'autres, nous sera-t-il enfin permis d'espérer dans l'aurore d'une ère nouvelle, où désormais les jeunes Acadiens viendraient grossir le noyau des productions de l'esprit, en ajoutant à leur tableau encore modeste d'oeuvres du terroir, des volumes et des brochures en grand nombre sur leur pays si attrayant et si enchanteur : la vieille Acadie?

Le champ est vaste et les épisodes ne manquent pas. Parfois, les écrivains français et canadiens en signalent le désir, le besoin. Dupire ajoutait dans l'article cité plus haut : « Un prochain avenir nous révélera sans doute un romancier acadien. »

Le père Alexis de Barbezieux faisait un souhait analogue dans un article sur l'Eglise catholique aux Provinces Maritimes : « Sou-

(2) *Le Devoir*, 5 avril 1917.

haitons, dit-il, qu'un Walter Scott se révèle parmi nous; il trouvera dans les annales de l'Acadie primitive ample matière à de savoureux romans. Les rivalités des d'Aulnay et des La Tour, les exploits d'un Subercase, les aventures d'un Saint-Castin sont autant de sujets capables d'enflammer les natures enthousiastes et les âmes sympathiques aux malheurs d'une Evangéline. »

Si lord Durham agissait en observateur superficiel lorsqu'il écrivit au sujet des Canadiens français de 1760-1840 : « Ils sont un peuple sans histoire ni littérature, » nous ferions aussi acte de contre-vérité en répétant la même phrase au sujet des Acadiens d'aujourd'hui.

Le peuple acadien, bien que compris dans le vaste peuple du Canada, n'en conserve pas moins à part les nombreuses pages d'un passé riche de gloire, pages d'histoire fort différentes des pages canadiennes-françaises, et vécues sur des terres éloignées que sillonnent, là comme chez nous, le majestueux, l'unique Saint-Laurent.

Les Acadiens ont une histoire, une des plus pathétiques que renferment les annales de l'humanité. Il suffirait, pour s'en convaincre, de relire le chef-d'oeuvre de Longfellow où, dans un poème admirable, le poète américain a immortalisé les souffrances de milliers de coeurs aimants, brisés par l'abandon de tout ce qui peut donner du bonheur sur terre. Ces douloureuses séparations d'époux, de fiancés, ces nombreux démembrements de familles, cette complète dislocation d'un peuple pacifique et loyal, ont été décrits par nombre d'historiens. Rien de plus prenant que ces écrits de la sauvage dispersion de 1755, tels que les ont faits les Rameau, les Casgrain, les Poirier, les Richard, les Lauvrière, les Bernard.

Oui, les Acadiens ont une histoire. Plusieurs descendants de ces pionniers de la Nouvelle-France ont relaté les vicissitudes de la vie de leurs ancêtres. Mais à vrai dire, l'Acadie attend encore son historien national. Une histoire achevée, impartiale et de tout repos ne pourra véritablement être faite que lorsque tous les documents manuscrits auront été mis à jour. Actuellement, la lumière n'est pas encore complète sur le passé de ces braves gens.

Les anciens Acadiens n'ont rien écrit. De leur histoire, tant sous le régime français (1604-1713) que sous le régime anglais (1713-1755), deux faces seulement sont connues : celle que présentent les écrivains anglais, et celle que nous montrent les auteurs français, laïques et ecclésiastiques. La troisième, la plus importante au point de vue de l'histoire vraie, reste mal connue. Il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'on fait dire aux Acadiens, c'est-à-dire ce que l'on dit pour eux. Les ouvrages trop sympathiques, comme ceux de l'abbé Casgrain, d'Emile Lauvrière et du frère Antoine Bernard, entre autres, m'inspirent une extrême méfiance, pour des raisons que je qualifierai de techniques et qui sont fondamentales. Tout en admettant que l'abbé Casgrain et Lauvrière aient fait parfois dire un peu ce qu'ils voulaient aux documents qu'ils ont trouvés dans les archives, il est certain que leurs travaux sont remarquables et détaillés à souhait. Où trouver quelque chose de plus satisfaisant que le narré qu'a fait l'abbé Casgrain du siège de Louisbourg? J'opine que les extravagances romantiques de l'abbé Casgrain et le parti-pris ou l'entêtement de Lauvrière ont fait tort à la réputation de ces deux historiens. Quant au frère Antoine Bernard, je ne sache pas qu'il ait fouillé les archives, les sources authentiques et manuscrites. Ses livres sont et resteront avant tout d'excellents ouvrages de vulgarisation.

On ne saurait nier, toutefois, que l'histoire acadienne est tout une épopée. Epopée de héros inconnus, il est vrai, car, par leur éloignement, les Acadiens sont restés à peu près étrangers à la province de Québec jusqu'en ces dernières années. Quand Edme Rameau de Saint-Père entr'ouvrit le rideau qui cachait encore à nos yeux le passé des anciens habitants de l'Acadie, ce fut une révélation. Le « croissez et multipliez » avait accompli des prodiges, ici comme en Egypte où, en trois cents ans, les douze fils d'Abraham ont eu 600,000 descendants. Les Acadiens, qu'on ne connaissait alors que par quelques groupes d'émigrés clairsemés autour de certains de nos clochers : Trois-Rivières, Nicolet, Sainte-Angèle, Saint-Grégoire, Bécancour, Saint-Jacques-l'Achigan, L'Acadie (près Saint-Jean), se chiffraient à 100,000 et ce nombre a quadruplé depuis soixante-quinze ans.

Le petit nombre des Acadiens primitifs, comme aussi celui des Canadiens français, étonne avec raison quand on le compare à l'actuelle population de ces deux peuples. Pourtant, la postérité d'Abraham, celle des premières familles franques, ainsi que d'autres assez connues dans l'histoire, font bien comprendre un tel développement. L'influence du milieu explique ces choses. Prenons, par exemple, dix hommes arrivant en Acadie, il y a trois siècles, laissant en France dix cousins cultivateurs comme eux. Combien les cousins de là-bas ont-ils aujourd'hui de descendants ? Quatre ou cinq fois moins que leurs cousins du Nouveau-Monde parce que, dans un monde nouveau, toutes les conditions de la vie étaient plus favorables à la multiplication et au développement physique de l'être humain. Ce qu'il y a de nos jours d'Espagnols, d'Irlandais, d'Ecosseis, d'Anglais, de Français répandus sur le globe dépasse immensément le nombre qu'auraient pu atteindre ces nations en restant chez elles.

L'expulsion des Acadiens ! Ah ! que de retentissement n'a-t-elle pas eu au siècle passé et depuis ! Que l'on prenne fait et cause pour les malheureux de 1755 ou que l'on cherche à exonérer les auteurs de cet affreux attentat à la vie d'un peuple honnête et loyal, il n'en est pas moins vrai qu'il était bien dans les mœurs moyen-âgeuses et même modernes. Et si certains peuples, de nos jours, entrevoient massacres et dispersions avec horreur, il n'en était pas de même de leurs ancêtres. Les règnes sanguinaires d'Henri VIII et d'Elizabeth et de leurs successeurs, les Cromwell, avaient fait la mentalité des militaires à la Lawrence. Ce que les gens de Boston exécutèrent en Acadie, d'Iberville et Louis XIV voulaient le faire — mais ils en abandonnèrent vite le projet — en 1690 pour le peuple du fleuve Hudson ; c'est ce que fit le marquis de Denonville à Cataracouy en 1689 ; et que faisaient autre chose Louis XIV et Louvois en 1688 quand ils ordonnaient la dévastation du Palatinat par les Français ? Dans le même temps les Anglais, en 1692, massacraient à Glencoe, en Ecosse, des montagnards écossais, et ce n'est que plusieurs années après que les Londonniens s'en étonnent. Les Espagnols ont eu leur Fernand Cortez et leur François Pizarre qui, au début du seizième

siècle, firent une boucherie des indigènes au Mexique et des Incas au Pérou. Les Mexicains, de nos jours, ont eu Calles, et les Turcs, pendant la guerre de 1914-1918, ont massacré systématiquement les Arméniens paisibles. Enfin, la guerre de 1939-1945 et celle de Corée nous ont montré des atrocités inouïes et qui ont dépassé en horreur tout ce qui s'est vu à travers les siècles passés. Nous-mêmes n'avons-nous pas regardé comme des héros les Hertel qui firent des raids terribles dans la Nouvelle-Angleterre, à la tête de Canadiens et d'Abénaquis, se ruaient à l'improviste sur les villages du Maine, du New-Hampshire, du Massachusetts, des bords de l'Hudson, et tuaient sans pitié ceux qui tombaient sous leurs coups ?

Semblables tueries, heureusement, ne sont plus possibles chez nous. Ces sombres jours sont du domaine de l'histoire. Il reste à l'historien intègre et impartial de peser la part de responsabilités de chaque nation. S'il n'est pas bon d'aviver ces souvenirs pénibles, il est utile de les connaître pour en mesurer l'ignominie.

* * *

Il y aura bientôt cent ans que des écrivains de langue française ont entrepris l'étude des origines du peuple acadien, et des ouvrages remarquables ont été produits sur ce sujet. Le premier en liste, je l'ai dit, fut celui de Rameau de Saint-Père, un érudit, un esprit profond qui, des bords de la Seine où il résidait, s'occupa du Canada avec autant de sollicitude que s'il se fût agi de sa propre famille. Dès 1859, il soulevait, dans *La France aux Colonies*, le voile qui a recouvert pendant si longtemps l'histoire de notre colonie soeur, mais il sentait bientôt qu'un effort nouveau devenait nécessaire et il le tenta. En 1877 parut *Une Colonie féodale en Amérique, l'Acadie, 1604-1710*. Les deux ouvrages présentent des faits et des aperçus qui ont modifié assez notablement le caractère de l'histoire écrite du Nouveau-Monde. Ils ont été commentés en France, aux Etats-Unis et au Canada, trois pays intéressés dans les questions qu'ils soulèvent.

Puis ce fut Benjamin Sulte. Rameau et Sulte étaient depuis quelques années déjà en correspondance régulière; ils devinrent

d'étroits amis. A l'apparition de *Une Colonie féodale en Amérique*, il n'en fallut pas plus pour que l'historien canadien songeât à faire valoir les intéressants débats auxquels le livre de Rameau donnait lieu. Il en fit plus qu'une analyse. C'est ce travail modeste mais intéressant que, pour répondre aux désirs de plusieurs, nous avons publié dans le seizième volume des *Mélanges historiques* de Benjamin Sulte.

En somme, *L'Acadie française* de Sulte, c'est le texte d'articles parus dans *La Revue de Montréal* (1878), *L'Opinion publique* (décembre 1878 et janvier 1879), *Le Monde illustré* (septembre 1895), *La Revue acadienne* (1917-1918), et de fragments d'une conférence donnée aux Trois-Rivières en 1881 et répétée à Woonsocket, Rhode-Island, le 9 février 1893, puis publiée au long dans *L'Indépendant*, de Fall-River, Massachusetts, et résumée dans *La Minerve*.

Ces pages si pleines de l'érudition joviale de Sulte, toutes vieillottes qu'elles puissent sembler paraître aujourd'hui, étaient une contribution, sinon copieuse, du moins personnelle, à l'étude de notre passé. A l'époque où elles furent écrites, Sulte brillait parmi les écrivains de chez nous qui avaient entrepris de donner à notre jeune nationalité le rang qu'elle s'estime en droit d'occuper dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Sulte a été en effet l'un de ceux qui ont le plus fait pour nous faire connaître à l'étranger. Dans ce volume, il démontre quelle a été la part de nos ancêtres dans la colonisation et la civilisation de ce pays, et que, à venir jusqu'en 1760, le peuple canadien y commandait partout.

Qu'en serait-il de la race française en Amérique aujourd'hui si les pionniers s'étaient trouvés en Acadie, au début de la colonisation française, dans la même proportion que nos ancêtres de la Nouvelle-France proprement dite, la province de Québec actuelle? Il serait imposant le chiffre de notre nation. Au lieu d'être à la queue d'une population anglaise alimentée toujours de plus en plus par une immigration cosmopolite intense et funeste, nous dominerions.

Henry-Wadsworth Longfellow (1807-1883)

Est-il réellement possible d'écrire sur les pionniers de la littérature acadienne et de passer sous silence *l'Évangéline* de Longfellow ? Car ce beau poème en hexamètres dactyliques anglais « qui a ressuscité un peuple » (Georges Goyau) nous est particulièrement cher parce que l'auteur y trace la peinture si émouvante de la déportation des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse.

Quoique cette idylle, dont la première édition est de 1847, nous paraisse un peu romanesque, Longfellow décrit avec une inspiration sincère la nature acadienne; mieux que personne il a compris la grandeur d'âme, le caractère, les moeurs de ce peuple persécuté sans raison; alors, méprisant ses bourreaux, implorant leur pardon, « il a parlé avec un coeur et une voix d'expiation, parce qu'il se voyait en face d'une grande injustice infligée à l'innocence et au mérite. »

Les biographes s'accordent pour dire que Longfellow n'a pas visité Grand'Pré avant d'écrire son poème. On aurait pensé le contraire, vu la fidèle description qu'il a faite de ces lieux historiques. D'après le père Bourgeois ce serait Nathaniel Hawthorne, le romancier, qui, le premier, aurait raconté cette légende à Longfellow, un soir, au coin du feu. Hawthorne la tenait, paraît-il, d'un certain Connolly, Irlandais, qui, lui, l'avait entendu raconter par un Acadien dont le nom n'est pas passé à l'histoire. Quand Hawthorne eut fini de relater les incidents de cette triste épopée, Longfellow lui prit les deux mains et, les larmes aux yeux, la figure toute changée, supplia son ami de lui céder ce sujet : « Ah! s'écria-t-il, j'en ferais une si belle idylle. » Le poète tint parole. Il avait trouvé là tout ce qu'il lui fallait pour faire résonner sa lyre et remuer les coeurs.

Si la lecture d'*Évangéline* a été interdite dans les écoles de certaines parties de l'Empire britannique, il n'en est pas moins vrai que cette touchante histoire a fait verser partout des larmes et qu'elle a obtenu un grand succès, puisqu'elle a été traduite dans la langue de presque tous les peuples. On possède plusieurs traductions françaises de cette composition magistrale. La meilleure est sans con-

redit celle en vers de notre doux poète canadien Pamphile Le May; l'édition corrigée de 1912 est bien supérieure comme valeur littéraire à celle de 1865. Le May nous a aussi donné de Longfellow des traductions de poésies fugitives.

Le livre de Napoléon Bourassa *Jacques et Marie* a peut-être été plus lu chez nous que le poème *Evangéline*. C'est que l'auteur y raconte cet épisode en prose, tandis que Longfellow et Le May l'ont fait en vers. Les profanes aimeront mieux ce roman acadien, car le fiancé qui recherche sa promise la retrouve et vit heureux avec elle; tandis que dans le poème, au contraire, c'est l'amante éplorée qui promène sa douleur et sa jeunesse sur tous les fleuves et sur toutes les terres; l'héroïne revoit son fiancé, longtemps plus tard, mais au moment où il expire dans un hôpital. Le dénouement, au lieu de nous dévoiler un mariage, nous rappelle le terme de la vie : c'est une leçon salutaire.

La déportation des Acadiens a inspiré nombre d'autres romanciers, de même que des dramaturges. Xavier-Henri-Napoléon Leroux en a tiré un opéra intitulé *Evangéline*. Conçu en 1892, il était prêt en 1895, mais la première représentation n'eut lieu qu'en 1896, au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles. Cette pièce lyrique en quatre actes, encadrée d'un prologue et d'un épilogue, fut accueillie comme le début brillant et plein de promesses d'un musicien façonné pour la scène. Depuis la première d'*Evangéline* on reprit souvent cet opéra en Belgique et en France. L'a-t-on jamais entendu au Canada? Ce serait une excellente affaire que de le monter à Montréal au cours de 1955.

Henri-Raymond Casgrain (1831-1904)

L'abbé Casgrain a été l'un des premiers, avec Longfellow, Rameau et Sulte, à comprendre la grande injustice dont les Acadiens furent les innocentes victimes. Il a voulu, lui aussi, rétablir leur histoire sur le point d'être oubliée ou méconnue. Il a ouvert les voies à Edouard Richard qui, peu d'années après, devait élargir nos connaissances du passé des Acadiens.

Né à la Rivière-Ouelle en 1831, l'abbé Casgrain appartenait par son âge à la génération des écrivains de 1860 qui participèrent au développement, ou pour mieux dire à la naissance de notre littérature nationale. Il se fit remarquer de bonne heure par son talent brillant et la sobriété de son style. De 1860 à 1904, date de sa mort, il publia une vingtaine de volumes, dont : *Légendes canadiennes*, *Biographies canadiennes*, *Histoire de Marie de l'Incarnation*, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, *Montcalm et Lévis*, *Vies des Saints*, *Miettes poétiques*, *Champlain, sa vie et son caractère*, *Une excursion à l'île aux Coudres*, *Les Pionniers de la Rivière-Ouelle*, etc., sans compter plusieurs ouvrages sur l'Acadie.

L'abbé Casgrain est en effet un de ceux qui ont le plus écrit sur l'Acadie. Peut-être même pourrait-on le classer au premier rang. Outre *Un Pèlerinage au Pays d'Évangéline*, *Une seconde Acadie* (île Saint-Jean ou du Prince-Edouard), *Les Prêtres des Missions étrangères en Acadie*, il a publié dans *La Revue canadienne*, en 1887, un long récit : *Les Acadiens après leur dispersion*, et, dans *Le Canada français*, deux intéressants articles : *Coup d'oeil sur l'Acadie avant la dispersion des Acadiens* et *Eclaircissements sur la question acadienne* (serment d'allégeance), et, surtout, cette précieuse collection de *Documents inédits sur l'Acadie*.

L'extrait des *Archives de l'Archevêché de Québec et de la propagande de Rome*, en réponse aux *Memoirs of Bishop Burke*, a été publié sous la direction de l'abbé Casgrain.

* * *

Pascal Poirier, Placide Gaudet, Edouard Richard, John-Frédéric Herbin, le Dr Edmond-D. Aucoin, le Dr Arthur-G. Doughty, Henri d'Arles, l'abbé Azarie Couillard Després, Mgr J.-A. Richard, les pères Bourgeois et Dagnaud, Emile Lauvrière, Ernest Martin, le frère Antoine Bernard, d'autres encore sont venus après Rameau, Sulte et Casgrain et nous ont donné des ouvrages de différente valeur qui peuvent dépasser de beaucoup les travaux déjà plus que sexagénaires de leurs devanciers.

Mais avant que d'aller plus loin, voyons quels ont été les précurseurs de la littérature acadienne.

LES CLASSIQUES DE L'ACADIE

L'Acadie, tout comme la Nouvelle-France, a eu ses chroniqueurs. Explorateurs et cartographes français, anglais, portugais et espagnols, depuis une époque immémoriale à venir jusqu'à Cabot, Verrazano et Cartier, puis colonisateurs, missionnaires, fonctionnaires, militaires, marchands et aventuriers nous ont laissé des narrations de toute sorte, les unes très courtes, les autres substantielles. Grâce à elles, nous pouvons aujourd'hui nous renseigner assez exactement sur les navigations, les découvertes, la géographie, les naturels qui habitaient le pays à l'arrivée des Blancs, ainsi que sur l'histoire, tant naturelle qu'administrative, les opérations militaires qui s'y sont déroulées et les changements d'allégeance.

Parmi les auteurs français du dix-septième siècle, — de l'arrivée du sieur de Monts, en 1604, à la capture de Port-Royal par les Anglais, en 1710, — la plupart maintenant oubliés ou peu lus, il convient de mentionner les noms d'ailleurs connus du Jésuite Pierre Biard, de Lescarbot, de Champlain, de Denys, de Le Clercq, de Diéreville. Ce sont les « classiques de l'Acadie. » Séraphin Marion, dans ses *Relations des Voyageurs français en Nouvelle-France au XVII^e siècle*, thèse de doctorat à la Sorbonne, Paris, 1923, et le Dr John-Clarence Webster, dans le Rapport de la *Canadian Historical Association* de 1933, ont analysé les ouvrages de Champlain, de Lescarbot, de Denys, de Diéreville et des pères Biard et Le Clercq.

Marc Lescarbot (1570-1630)

En 1604, Pierre du Gast, sieur de Monts, et Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt, deux riches gentilshommes français, entreprennent de fonder Port-Royal et de coloniser l'Acadie, cette partie du pays qui s'appelle aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse.

Des tentatives antérieures de colonisation avaient été faites par

M. de Roberval, puis ensuite par le marquis de la Roche, mais sans succès, et le mouvement colonisateur était encore à naître lorsque M. de Monts demanda le commandement de l'Acadie à Henri IV; celui-ci le nomma lieutenant général de la Nouvelle-France. De Monts était calviniste mais pénétré du désir d'étendre les possessions françaises. Il avait pour le seconder dans son entreprise le baron de Poutrincourt, Samuel de Champlain et M. de Pontgravé.

Partie de France au mois de mars, l'expédition arrivait le 6 mai 1604 à l'île Sainte-Croix, qu'on abandonna bientôt pour Port-Royal. A cet endroit on bâtit un fort et des maisonnettes.

Originaire de Vervins, Marc Lescarbot était avocat au Barreau de Paris depuis 1599 lorsque son client Poutrincourt, qui avait accompagné De Monts et Champlain en Acadie en 1604, l'invita à se joindre à l'expédition du printemps de 1606. Lescarbot accepta avec empressement, « désireux, dit-il, non tant de voir le pays, mais pour fuir un monde corrompu. »

Le navire *Le Jonas*, sur lequel Lescarbot s'embarqua en compagnie de M. de Poutrincourt, fit voile de La Rochelle le 13 mai 1606 et, après deux mois d'une « heureuse traversée, » il atteignait Port-Royal.

Le séjour de Lescarbot en Acadie est de courte durée, douze mois à peine. Mais il n'y perd pas son temps. Actif du matin jusqu'au soir aux affaires de la colonie, il passe ses soirées à écrire. De concert avec Champlain, Pontgravé, Poutrincourt et autres fondateurs de l'établissement de Port-Royal, il organise l'Ordre de Bon Temps, la première société gastronomique dont fassent mention les annales de notre histoire. Lescarbot, qui semble avoir été le boute-en-train de cette honorable compagnie, y fait jouer, vers la mi-novembre, le *Théâtre de Neptune*, préparé pour célébrer le retour de Champlain et de Poutrincourt à l'Habitation de Port-Royal, et qui lui vaut le titre de premier auteur dramatique de la Nouvelle-France. C'est également à Port-Royal qu'il compose la plupart des poèmes qui seront publiés sous le titre de : *Les Muses de la Nouvelle-France*.

Le 30 juillet 1607, Lescarbot s'embarque pour le retour en France, n'ayant fait, en douze mois, qu'une unique excursion à la rivière Saint-Jean et à l'île Sainte-Croix. Il arrive à Saint-Malo le 2 octobre suivant et, en 1608, il reprend à Paris la pratique de sa profession d'avocat, tout en écrivant, sur les instances de ses amis, le récit de son voyage en Acadie et de l'établissement de Port-Royal, et des essais antérieurs infructueux de colonisation dans les deux Amériques : Ribaut en Floride, Villegagnon au Brésil, Verrazano, Cartier et Roberval au Canada.

Dès 1609, soit cinq ans seulement après la première tentative de colonisation de Port-Royal, Lescarbot publie chez Jean Milot, à Paris, son *Histoire de la Nouvelle-France*, dont trois éditions successives parurent en 1611, en 1612 et en 1618, cette dernière soigneusement revue, corrigée et augmentée. Traduite en anglais par Pierre Eron-delle, elle était publiée à Londres, chez George Bishop, la même année que l'édition originale (1609), sous le titre de *Nova Scotia*, etc. Deux ouvrages en allemand, à Augsbourg, en 1613, et à Hambourg, en 1613 également, l'un appelé *Histoire de la Nouvelle-France*, l'autre *Histoire de la découverte du Grand Pays de la Nouvelle-France*, sont vraisemblablement des traductions de Lescarbot.

En 1609 parut chez Jérémie Périier, à Paris, un opuscule intitulé *La Défaite des Sauvages Armouchiquois par le Sagamos Membertou*, suivi, en 1610, d'un autre ayant pour titre : *La Conversion des Sauvages qui ont été baptisés en la Nouvelle-France*. L'année suivante, *Les Muses de la Nouvelle-France* paraissaient en volume. Puis, en 1612, la *Relation dernière de ce qui s'est passé au Voyage du Sieur de Poutrincourt en la Nouvelle-France depuis vingt mois en ça*.

Lescarbot est aussi regardé comme l'auteur de : *Le Franc Gaulois au Roy sur la France*, Paris, 1618; c'est une brochure écrite en forme de lettre et adressée à Louis XIII, le félicitant sur la mort du maréchal d'Ancre et le priant de se servir de son influence pour l'annexion de Terre-neuve à l'Acadie.

Puis suivirent : *Le Bout de l'an*, *Le Tableau de la Suisse*, et, en 1629, *La Chasse aux Anglais* et *La Victoire du Roi contre les Anglais*.

L'Histoire de la Nouvelle-France fut réimprimée par Tross à Paris, en 1866, en 3 volumes. La Société Champlain, de Toronto, a publié en 1907-1914, en 3 volumes (nos 1, 7, 11), textes français et anglais, une réédition révisée des oeuvres de Lescarbot.

Samuel de Champlain (1567-1635)

Né à Brouage, en Saintonge, en ou vers 1567, son enfance se passa avec les hommes de mer et lui-même devint un habile marin. Hanté par le désir de servir son pays et de faire de grandes découvertes, il aurait accompli, qu'il en ait menti ou non,⁽³⁾ un premier voyage aux Indes Occidentales en 1599-1601, et visité les Antilles et la côte du Mexique.

Dès son retour en France, Champlain écrivit de ce voyage une relation qu'il intitula *Brief Discours des choses les plus remarquables*, etc. qui, pour des raisons qu'on ignore, resta inédite jusqu'en 1859, alors que la Société Hakluyt en publia une traduction en anglais. Le manuscrit original, qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque Carter Brown, de Providence, R.-I., ne devait paraître que onze ans plus tard, dans les *Oeuvres complètes de Champlain* publiées à Québec en 1870 par les soins de l'abbé Laverdière, ainsi que dans la *Collection des Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, 4 volumes, Québec, 1883.

Au printemps de 1603, Champlain s'embarquait pour le Saint-Laurent avec l'expédition de Pontgravé. A peine rentré en France, il fit paraître à Paris le récit de cette exploration sous le titre : *Des Sauvages ou Voyage de Samuel de Champlain, de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cent trois*, Paris, 1603, qui figure également dans l'édition Laverdière et dans la *Collection des Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*.

L'année suivante Champlain repart avec M. de Monts, cette fois pour l'Acadie où il séjourna trois années consécutives au cours des-

(3) Voir *Cahiers des Dix*, no 15, 1950, « Champlain a-t-il menti ? » par Jean Bruchés.

quelles il parcourut le pays en tous sens et explora la baie Française (maintenant de Fundy) et les côtes de la Nouvelle-Angleterre, de la rivière Saint-Jean jusqu'au cap Cod, où les Américains lui ont élevé un modeste monument à Chatham. Repassé en France à l'automne de 1607, Champlain écrit de ces explorations un mémoire d'une grande importance aux historiens, mais qui ne fut toutefois publié à Paris qu'en 1613, sous le titre : *Les Voyages du Sieur de Champlain Xaintongeois . . . ès Nouvelle-France*, etc., accompagné de nombreuses cartes et de dessins, et suivi d'un résumé de ses découvertes subséquentes et de la fondation en 1608 de la ville de Québec, qui deviendra le siège administratif de la Nouvelle-France.

On ne saurait trouver ailleurs que dans ce premier écrit « acadien » et dans l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Lescarbot des documentaires plus au point sur le développement de la colonie naissante de Port-Royal et des informations aussi précises sur les moeurs et les coutumes des indigènes, l'histoire naturelle et la géographie de l'Acadie. Car, en 1613, on n'avait encore du pays qu'une vague connaissance et des données contradictoires.

Les Voyages faits en la Nouvelle-France, ou Canada, du sieur de Monts, en 1604, voyage du sieur de Pont-Gravé, 1606, son retour, 1607, et les voyages des sieurs de Champdoré et de Champlain, 1608, publiés à Paris en 1619, in-8, 544 p., sont extraits du tome I du *Mercurie français*, 1619. Le tome V de cette collection renferme les récits de voyages ordinaires que firent Pontgravé et Champlain, en Canada.

Champlain fut le premier Européen qui explora l'intérieur du pays au-dessus de Montréal : le lac Champlain, le fleuve Saint-Laurent, la rivière Outaouais (Ottawa), qu'il remonta assez loin, et la province actuelle d'Ontario jusqu'aux confins du lac Huron. S'inspirant de cette vérité que « le salut d'une âme vaut mieux que la découverte d'un empire, » il fit venir de France des missionnaires et travailla énergiquement à établir en ce pays « une France nouvelle » et catholique. C'est donc avec raison qu'il est surnommé « le père de la Nouvelle-France. »

Champlain mourut à Québec dans la nuit du 25 décembre 1635.

Pierre Biard (1565?-1622)

Né à Grenoble entre 1565 et 1567, le père Biard fut amené par le baron de Poutrincourt en Acadie, où il arriva le 22 mai 1611,⁽⁴⁾ après une traversée de quatre mois, avec un autre Jésuite, le père Ennemond Massé. Puis il prit part à l'établissement de Saint-Sauveur, en l'île des Monts-Déserts. Là, il fut fait prisonnier par les Anglais, en 1613, et reconduit en France.

A peine arrivé à Paris, en 1614, le père Biard eut à se défendre des accusations portées contre lui et ses confrères, durant leurs années de séjour à Port-Royal. Simon-Imbert Sandrier, plutôt que Marc Lescarbot, venait en effet d'y publier un pamphlet intitulé : *Factum du proces entre Messire Jean de Biencourt, chevalier et sieur de Poutrincourt, Baron de S. Just, appelant d'une part, et Pierre Biard, Enemond Massé et consorts, soy-disants Prestres de la Société de Jésus estimez*, dans lequel ces derniers sont accusés d'être responsables de l'échec de la mission d'Acadie. On sait que dans sa *Relation dernière* (1612), Lescarbot rend lui aussi les Jésuites responsables du fiasco de Poutrincourt en Acadie.

Dans la suite, le père Biard vécut à Lyon et à Pontoise, aux collèges d'Embrun et de Carpentras. Nommé aumônier des troupes royales en 1619, il mourut à Avignon en 1622.

Outre les diverses versions connues de la Relation de son voyage en Acadie et de ce qui s'y est passé sous ses yeux, le père Biard a écrit quatre ou cinq lettres relatives à la mission d'Acadie. Ce sont des documents privés, adressés aux supérieurs de la Compagnie de Jésus, et qui n'ont été divulgués qu'en 1864 par le père Auguste Carayon, qui les a traduits du texte latin. Le père Léon Pouliot et James C. McCoy sont d'accord pour dire que les écrits des missionnaires de la Nouvelle-France antérieurs à 1632 ne méritent point pleinement le titre de *Relations*.

(4) Lettre du père Biard au père Aquaviva. Champlain et, longtemps après lui, Charlevoix, par erreur, donnent la date du 12 juin.

La Missio Canadensis Epistola ex Portu-Regali in Acadia transmissa Ad Praepositum Generalem Societatis Iesu A. R. Petro Biardo Ejusdem Societatis,⁽⁵⁾ qui se trouve imprimée dans les *Annus Litteris* de la Compagnie de Jésus, année 1611 (?), pp. 121-143, de même que la *Relatio Rerum Gestarum in Novo-Franciae Missione Annis 1613 et 1614*,⁽⁶⁾ insérée dans les mêmes Lettres annuelles, Lyon, Claude Cayne, 1618, ne s'adressent qu'aux membres de la Compagnie.

La Relation de la Nouvelle-France, de ses Terres, Naturels du Pais, et de ses Habitans, etc.,⁽⁷⁾ imprimée par Louis Muguet, à Lyon, en 1616, se présente à nous avec presque tous les caractères d'une Relation véritable. Elle a été reproduite dans le tome I, pp. III-68, des *Relations des Jésuites*, à Québec, en 1858. Thwaites l'a fait traduire en anglais, ainsi que les autres écrits du père Biard, et il les a publiés, avec une introduction et de copieuses annotations, aux tomes 2 et 3 des *Jesuits' Relations and Allied Documents*, en 1896-1897.

En 1710, le père Joseph Jouveny publia à Rome une Histoire de la Compagnie de Jésus, dans laquelle on trouve, cinquième partie, à la fin du quinzième volume, *De Expeditione quorundam Societatis Iesus i Acadia, anno 1611*. C'est la notice sur le Canada et les Sauvages, qu'il a extrait des Relations du Jésuite Biard en Acadie et à Pentagoët.

Nicolas Denys (1598-1688)

Né à Tours en 1598, et arrivé en Acadie en 1632 avec son frère Simon et Isaac de Razilly et d'Aulnay de Charnisay, Nicolas Denys y vécut jusqu'en 1685. Il mourut à Paris en 1688. Seigneur du Cap-Breton, il était nommé en 1654 gouverneur de l'Acadie orientale (y compris Terre-Neuve, les îles du Cap-Breton, Saint-Jean et de la Madeleine), tout en conservant son monopole de la pêche sédentaire sur le vaste territoire qui va de Gaspé jusqu'à Canso, ce qui le mit en

(5) Réimprimé à 25 ex. par E. B. O'Callaghan, à Albany, en 1870.

(6) Réimprimé à 25 ex. par E. B. O'Callaghan, à Albany, en 1871.

(7) Réimprimé à 25 ex. par E. B. O'Callaghan, à Albany, en 1871. Cf. HARRISSE, no 30.

brouille, d'abord avec d'Aulnay de Charnisay et Emmanuel Le Borgne, et, ensuite, avec nombre d'autres administrateurs et marchands influents comme lui. Mais La Tour, gouverneur du reste de l'Acadie, lui demeura fidèle.

Passé en France en 1671 dans le dessein de faire imprimer ses oeuvres, Denys y publie l'année suivante, chez L. Billaine, deux ouvrages : *Description géographique et historique des Côtes de l'Amérique Septentrionale et Histoire Naturelle des Peuples, des Animaux, des Arbres et Plantes de l'Amérique Septentrionale, et de ses Divers Climats*. Une traduction en allemand parut en 1688. Traduits en anglais et annotés par Wm. P. Ganong, ils ont été réimprimés par la Société Champlain, en 1908.

Chrestien Le Clercq (1640-1699)

Né à Lille vers 1640 et passé au Canada en 1675 en même temps que ses confrères en religion les pères Hennepin, Membré et Buisset, le Récollet Le Clercq exerça ses activités comme missionnaire chez les Souriquois ou Micmacs de la baie des Chaleurs, depuis Gaspé jusqu'à Miramichi, avec résidence à Percé, de 1675 à 1680. Retourné définitivement en France en 1686, il publia à Paris, cinq ans plus tard, un premier volume intitulé *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, ouvrage différent de ceux publiés avant lui par Lescarbot, Champlain et Denys, en ce sens qu'il traite presque uniquement des Micmacs et de leur idiome; puis, la même année 1691, parut un second travail portant pour titre : *Premier établissement de la Foi dans la Nouvelle-France*. On reproche à l'auteur d'avoir plagié ses devanciers, surtout Nicolas Denys et le père Le Jeune dans sa Relation de 1634, « qu'il transcrit mot à mot. »⁽⁸⁾

Le *Premier établissement de la Foi dans la Nouvelle-France* a été traduit en anglais et publié en 2 volumes par John-Gilmary Shae, à New-York, en 1881.

La *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, également traduite en an-

⁽⁸⁾ Cf. Séraphin Marion, p. 57.

glais et annotée par Wm. P. Ganong, a été réimprimée par la Société Champlain, en 1910.

M. de Diéreville (1670-17....)

Nous voici au dernier des classiques de l'Acadie, un médecin qui passa un an en Acadie, du 13 octobre 1699 au 6 octobre 1700, et qui, de retour en France, publia à Rouen, en 1708, chez J.-B. Besongne, un mélange de prose et de vers intitulé : *Relation du Voyage de Port Royal, ou de la Nouvelle-France*, etc. Cette curieuse relation, réimprimée à Amsterdam, chez Pierre Humbert, en 1710, comprend quatre parties : la première traite de la traversée de France, en 1699; la seconde, du pays — faune et flore — et des Français qui y sont établis; la troisième, des différentes nations sauvages qu'on y trouve, leurs superstitions, leurs coutumes, leurs moeurs et leurs chasses; la quatrième, du retour de l'auteur en France, en 1700; auquel ouvrage on a ajouté le « détail d'un combat donné entre les Français et les Acadiens contre les Anglois (Bostonnais), » en août 1707.

Une traduction libre de la partie en prose de cet ouvrage fut publiée en anglais, à Londres, en 1714, dans *The Travels of several learned Missioners of the Society of Jesus into Divers Parts of the Archipelago, India, China and America* sous le titre de : *Extract of an Account of the Country of Acadia, in North America, yielded up in the last Treaty of Peace by the King of France to the Crown of England, containing a Description thereof, with the Customs, Manners and Religion of the Natives, . . . written in the year 1710, by a French Gentleman, and sent to a Missioner of the Society of Jesus*. Ce titre comprend au moins deux erreurs. La Relation de Diéreville fut écrite avant 1710, puisque publiée en 1708, et elle ne fait point partie des officielles Relations des Jésuites, comme le traducteur anglais semble le croire.

Une traduction abrégée, en allemand, parut en 1751 dans une collection de Voyages intitulée : *Sammlung neuer und Merkwürdiger Reisen, zu wasser und zu Lande*.

En 1885, L.-U. Fontaine publia à Québec un petit livre intitulé : *Voyage du Sieur de Diéreville en Acadie*, où l'on retrouve quelques fragments de la Relation originale de Diéreville, mais où l'on chercherait en vain les passages « trop naïfs, ou plutôt trop gaulois pour notre époque, » que le scrupuleux éditeur, par respect sans doute pour les lecteurs canadiens, a volontairement omis. Manquent également dans cette impression le récit du retour de Diéreville en France et nombre de passages qu'on eut souhaité y trouver.

Cette Relation, réimprimée intégralement sur l'édition de 1708 par la Société Champlain en 1933, avait été écrite en vers à la demande de Michel Bégon, un ami de Diéreville. Lorsque Diéreville la montra à ses intimes, ceux-ci lui dirent que cette forme la ferait regarder comme fabuleuse, et ils l'engagèrent à la mettre en prose. On rapporte que pour tout concilier, Diéreville mêla la prose et les vers, qui sont de la prose rimée. L'auteur n'en a pas moins très bien décrit l'Acadie. Ses observations, faites sur place, sont fidèlement rendues. Il rend justice à l'industrie des Acadiens et à leur attachement inaltérable à la mère-patrie, qui néanmoins les traitait en marâtre.

Quant au sieur de Diéreville, tout ce que l'on sait sur lui, c'est qu'il naquit vers 1670, qu'il était médecin à Paris avant son voyage en Acadie, et qu'après son retour en France il s'établit dans sa ville natale, Pont-l'Evêque, en Normandie, où il pratiqua sa profession jusqu'en 1710 au moins. La date de sa mort n'est point connue.

Jean de Laët (1593-1649)

Dans *The Classics of Acadia*,⁽⁹⁾ le Dr J.-C. Webster passe sous silence l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët, parue en hollandais à Leyde, en 1625, puis traduite et publiée en français, aussi à Leyde, en 1640. Une réimpression écourtée de la seconde partie de l'ouvrage, faite à Québec en 1882, traite principalement de l'Acadie et du Cap-Breton, « et de tout ce qui s'est passé dans ces pays entre Français et Anglais jusqu'au temps de Laët, » c'est-à-dire avant 1625.

⁽⁹⁾ *The Canadian Historical Association*, 1933.

Ce Laët était natif d'Anvers et protestant invétéré. Il a écrit diverses choses sur l'Amérique. C'était le même qui mettait au net pour les imprimeurs les ouvrages du docte Saumaise. Homme instruit, doué d'un jugement sain, il est aussi bon critique qu'habile historien. Outre ses données sur la Nouvelle-France, il décrit les îles de Terre-neuve, du Cap-Breton, ainsi que du golfe Saint-Laurent, la Floride, etc. Son livre fut traduit en flamand en 1644. Charlevoix en a dit : « Cet ouvrage est rempli d'excellentes recherches, tant par rapport aux établissements des Européens dans l'Amérique que pour l'histoire naturelle, le caractère et les mœurs des Américains. L'auteur a puisé dans les bonnes sources. »

* * *

Les éditions originales des chroniqueurs que l'on s'accorde, à la suite du Dr Webster, à appeler du titre pompeux de « classiques de l'Acadie, » sont devenues aujourd'hui à peu près introuvables et, pour cause, ont atteint des prix fabuleux. C'est pourquoi la Société Champlain a fait traduire et a publié dans les deux langues les narrations de Lescarbot, de Champlain, de Denys, de Le Clercq et de Diéreville.

A côté de ces ouvrages qui font figure d'autorité, il en est quelques autres de moindre valeur, évidemment, et qui, sans doute aussi à cause de leur extrême rareté, ont été à peu près complètement ignorés par les historiens de l'Acadie de nos temps modernes.

Le premier en date est une pièce importante, quoique un peu fausse, signée Bertrand tout court et publiée chez Regnoul, à Paris, en 1610, et portant pour titre : *Lettre missive touchant la conversion et baptême du grand Sagamos de la Nouvelle-France, qui estoit auparavant l'arrivée des François le chef et souverain, contenant sa promesse d'amener ses sujets à la même conversion, ou les i contraindre par la force des armes. Envoyée de Port-Royal de la Nouvelle-France au sieur de la Tronchaie, datée du 28 juin 1610.*

La France et l'Angleterre se disputèrent longtemps les îles de

Terreneuve et du Cap-Breton et l'histoire est remplie des querelles survenues à leur sujet. Jacques Ier, fils de l'infortunée Marie Stuart, qui fut reine de France, appuyait ses prétentions sur les explorations du célèbre Jean Cabot qui, en 1497 et 1498, avait, dit-on, exploré les côtes du Groënland, du Cap-Breton, de la Nouvelle-Ecosse et de la Nouvelle-Angleterre. Résolu d'établir une colonie dans la presqu'île qui était appelée à devenir plus tard la Nouvelle-Ecosse, il choisit un homme entreprenant, sir William Alexander, son parent, auquel il donna des pouvoirs illimités. En 1622 Alexander envoie des colons qui débarquent à Terreneuve, mais retournent peu après en Angleterre.

Londres ne se décourage pas devant ce premier insuccès. En 1625, M. Lochinvar se fait l'écho de son pays et publie à Edimburgh : *Encouragements for such as shall have intention to be under-takers in the New Plantation of Cape Briton, in America*, dont on ne connaît, je crois, qu'une couple d'exemplaires.

Vers le même temps, Jacques Stuart bâtit un fort sur la côte du Cap-Breton, tout en faisant métier de pirate dans les environs. Le capitaine Daniel s'empara du seigneur écossais et, après avoir rasé le fort, amena son prisonnier en France à la fin de l'année 1629. Le récit de cet exploit porte pour titre : *La prise d'un seigneur écossais et de ses gens qui pilloient les navires pescheurs de France ensemble du Razement de leur Fort . . . par M. Daniel, de Dieppe, capitaine pour le Roy en la Marine, et Général de la flotte en la Nouvelle-France; dédié à Monsieur le Président de Lauzon, intendant de la Cie. dudit pais, par le sieur Malepart, Parisien, soldat dudit sieur Daniel. A Rouen, 1630.* Se trouve aussi dans les *Voyages de Champlain*.

Les hostilités entre les deux couronnes cessèrent en 1632 et la Nouvelle-France fut restituée à Louis XIII. Les pêcheurs français s'installèrent à nouveau au Cap-Breton d'où le père Julien Perrault, de Nantes, missionnaire jésuite, envoyait à son supérieur en France une *Relation du Cap-Breton dans la Nouvelle-France*, qui fut publiée peu après à Paris, en 1634.

En dépit du traité de paix signé à Saint-Germain-en-Laye en 1632, l'ambitieuse Angleterre n'en continuait pas moins à poursuivre dans l'ombre ses idées de conquête. Ces prétentions furent vite ébruitées. La question de ses préparatifs d'armements en vue d'expéditions contre l'Acadie et autres places fortes est discutée dans une brochure publiée à Paris, en 1644, et portant pour titre : *Lettre écrite à M....., à Paris, par M. le chevalier de....., officier de Marine, Brest, le 12 octobre 1644.*

Parmi les imprimés qui présentent un intérêt particulier pour l'histoire de l'Acadie, signalons entre autres le Mémoire présenté au protecteur d'Angleterre par le marquis de Leyde et Don Alonzo de Cardenas, ambassadeurs du Roi catholique en Angleterre, le 21 mai 1655, sur la destitution du fort de Pentagoët, mais publié longtemps plus tard, en 1689, à Paris, et la *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la Mission des Abénaquis à l'Acadie, l'année 1701*, imprimée à Monate à cent exemplaires seulement, par le père Vincent Bigot.

Enfin, l'une des dernières publications se rapportant à l'Acadie d'avant 1713 est intitulée *Relation de Terre-Neuve* — avec quelques remarques sur le Cap-Breton — traduite de l'anglais de White, qui y a été en 1709. Une autre, ayant titre : *Mémoire touchant Terre-Neuve, et le Golfe de Saint-Laurent, extrait des meilleurs journaux de mer, par l'auteur de la Relation de Terre-Neuve*, parut en 1715.

Faribault écrit que ces deux pièces sont imprimées vers la fin du tome III du *Recueil des Voyages du Nord*, Amsterdam, 1715 et 1722, et que Charlevoix en dit ceci : « La Relation est assez instructive pour la pêche des morues, qui fait toute la richesse de l'Isle de Terre-Neuve. L'auteur n'est pas bien instruit de ce qui regarde le Cap-Breton. Quant au Mémoire, ce n'est proprement qu'un Routier, où le gisement des Terres paraît assez exactement marqué. »

De tous ceux qui, jusqu'ici, ont décrit l'Acadie du dix-septième siècle, Denys reste, malgré la pauvreté de sa rédaction, le plus complet et le plus classique, surtout en ce qui a trait au commerce et aux

pêcheries. Lorsque le changement d'allégeance se sera fait, c'est aux deux livres de Denys et à celui de Diéreville que les historiens viendront demander la comparaison de l'Acadie de 1604-1713 avec l'Acadie de 1713-1760.

Nous avons vu que depuis longtemps l'Angleterre jetait des yeux de convoitise sur l'Acadie. Durant un siècle, Londres avait pratiqué l'art de s'accommoder des circonstances, tant elle sait comment s'accrocher pour une période à une position qui n'est pas de son choix, pourvu que vienne son heure. Reconnue comme française par la paix de Ryswick en 1696, l'Acadie résistera à deux assauts des colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre, en 1704 et en 1707. Mais l'heure de Londres devait sonner bientôt. En 1710, Port-Royal tombait de nouveau aux Anglais. Et l'Acadie entière était arrachée, cette fois pour toujours, à la France, par le traité d'Utrecht, en 1713. En même temps qu'il cédait comme un troupeau les 4,000 Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, Louis XIV faisait banqueroute aux Canadiens et refusait de racheter sa monnaie de carte qui s'élevait à deux millions de francs.

Une ère nouvelle, douloureuse, allait commencer pour l'Acadie.

A handwritten signature in dark ink, reading "Gérard Malchelosse". The signature is written in a cursive, flowing style. Below the signature is a single horizontal line that underlines the entire name.

NOTE — Le manque d'espace dans ce présent Cahier nous force à remettre à l'an prochain la fin de cette étude bibliographique.